Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 30 Novembre 1847. No. 23.

MISSION DE L'OREGON

—

LETTRE DU R. P. JOSET, S. J.

A UN PÈRE DE LA MÊME COMPAGNIE.

Montagnes Rocheuses, Mission de St. Ignace,
15 *février* 1847.

Mon Révérend et bien cher Père,

Jamais peut-être vous n'avez attendu une réponse aussi longtemps que celle-ci ; j'ai sous les yeux la lettre que vous avez eu la complaisance de m'écrire (Février 1843) .Quatre ans pour répondre, plus un an pour que cette lettre vous arrive ! Vous vous serez cru oublié ; il n'en a pourtant pas été ainsi. Je ne dis pas la St. Messe sans me souvenir nommément de votre *Révérence*; j'en puis dire autant de bien de ces chers Pères, auxquels j'ai de grandes obligations, et qui au fond de leurs cœurs m'accusent peut-être de froideur, d'ingratitude.Dans mes *Memento*, jamais je n'oublie cette chère province de Suisse, ni ces deux maisons de Fribourg, ni ces chers enfans qui, j'espère, n'auront pas rétrogradé dans la voie de la vertu. Je ne crois pas avoir jamais été plus occupé qu'aux Montagnes, jamais moins capable d'écrire, et pourtant je crois que j'ai écrit plus de lettres, beaucoup plus que pendant tout le reste de ma vie. Ici je suis presque de tous les métiers : outre la charge d'une paroisse dont le rayon n'est pas moins de quarante milles, et le soin du temporel qui me force à de fréquentes excursions de huit, dix, quinze jours et plus, je suis tour à tour médecin, juge de paix, fermier, jardinier, cuisinier, tailleur, cordonnier, forgeron, charpentier, etc., etc., gâte métier en tout.cela va sans dire ; aussi n'ai-je guère en le temps d'écrire en Europe. Que sera-ce maintenant que je vais devenir une espèce de Juif-Errant, par obéissance? Aujourd'hui pourtant je trouve quelques moments de répit,et j'en profite. Je commencerai par vous donner une idée de nos voyages d'hiver, qui sont plus fréquents qu'on ne le voudrait : je vous envoie donc mon journal depuis le commencement de décembre.

Nous ne sommes que deux prêtres pour deux missions, à trois journées de distance l'un de l'autre (environ 150 milles) : le R. P. Hoecken, Hollandais, à St. Ignace, et moi au St. Cœur de Jésus, ma résidence ordinaire. En hiver, impossible de passer d'une mission à l'autre, au moins pour nous autres : aussi le bon Père Hoecken me pressait-il beaucoup d'aller hiverner avec lui. Ayant examiné le pour et le contre *in Domino*, je me décidai à partir. Dès que mes chers Cœurs-d'Aleine en eurent vent, les petits enfants vinrent dans la soirée même demander à se confesser. Ceux qui étaient éloignés accoururent à l'église. Je fixai pour ceux qui ont fait leur première communion la fête de St. François Xavier pour s'approcher des sacrements : je ne sache pas que personne y ait manqué. On avait fait les préparatifs pour partir le lendemain.

Le 4 décembre nous nous embarquâmes de bon matin. J'avais avec moi deux frères, deux enfants orphelins que nous avons recueillis,et six Sauvages pour ramer.Le temps était beau mais froid : on comptait arriver au lac le soir et le traverser le lendemain. Vers la chute du jour, on se trouve d'abord retardé, puis arrêté par la glace. Il fallut s'ouvrir le passage avec beaucoup de peine : lorsqu'on eut franchi ce mauvais pas, les Indiens fatigués étaient d'avis de camper : on supposait que la rivière serait libre le lendemain jusqu'au lac. Faute de tente, nous avions apporté quelques nattes de roseaux pour nous abriter ; comme la nuit était claire,on se contenta de planter autour du feu,des bâtons auxquels on attacha les nattes. Quand on craint la pluie ou la neige,on les arrange en plan incliné,à peu près comme le versant d'un toit,quelques fois comme le toit d'une tour demi-ronde. Pendant que chacun songeait à s'accomoder le moins mal que possible, près du feu, un cri se fit entendre : nos gens y répondirent ; le cri ne se répéta pas, ce qui fit croire à nos gens que c'était un cri de détresse. Les jeunes gens se jettent aussitôt dans le canot, pour aller à la découverte. Ils ne se trompèrent pas : deux femmes qui suivaient nos traces avaient eu leur frêle canot d'écorce crevé par les glaces. Heureusement il n'y a eu aucun malheur.

Le 5, on part encore de bonne heure : la glace qui tint nos gens occupés presque toute la matinée, puis l'état houleux du lac ne nous permirent de faire que la moitié du trajet projeté: on campa sur les bords pierreux du lac,où le vent,qui variait à chaque instant, ne nous permit de profiter ni de nos nattes, ni de l'incendie qu'on avait allumée, nos gens craignant sans cesse pour leurs couvertes, car les étincelles volaient de toutes parts.

Le 6 dim. On arrive vers midi à l'extrémité du lac. C'est là la terre des joueurs : là aussi nos chevaux nous attendaient pour nous porter à un autre lac, à une demi journée de distance. La terre est couverte de plus d'un demi-pied de neige : aussitôt nos gens déblaient un emplacement pour camper. On abat un gros arbre qui suffit à peine pour alimenter le feu pendant la nuit. Toute la soirée et le matin encore je fus occupé à entendre les confessions des femmes des joueurs. Elles sont presque toujours éloignées de l'Eglise, à cause de leurs maris. Les désordres de ces derniers les font gémir et pleurer : peut-être à force de prières et de larmes obtiendront-elles, comme d'autres Moniques, la conversion de ces pauvres aveugles Les joueurs ne manquent jamais de réciter leurs prières matin et soir ; jamais ils ne jouent le dimanche.

Le 7. Nous payâmes nos rameurs qui devaient ramener le canot à la mission. Nous prîmes deux autres Indiens pour charger les chevaux et nous servir de guides jusqu'au lac. Nous comptions y arriver le soir : mais nous trouvâmes tant de neige que nous fûmes obligés de camper au milieu d'un bois, où nos chevaux n'ayant rien à manger furent attachés à des arbres, crainte qu'ils ne s'en allassent pendant la nuit. La neige tombait à gros flocons le bois était rare ; cependant on parvint à s'abriter tant bien que mal, et à faire un assez bon feu.

Le 8. Plus d'un pied et demi de neige : les chevaux n'avançaient que bien lentement. Chaque cavalier prenait une bête de charge à conduire, à cause de la difficulté des taillis qu'on traversait. Vous auriez beaucoup ri, si vous aviez pu voir passer notre caravane. Dans ces pays chacun s'affuble comme il l'entend,et de ce qui l'accomode, sans aucun égard au respect humain. J'avais coupé une ouverture au milieu d'une couverte que je jetai sur mes épaules comme une chasuble : c'est le plus commode des parapluies.—On campa près d'une fontaine où nos chevaux trouvèrent en piochant de quoi se dédommager du jeûne de la veille. Les chevaux même qui n'ont jamais vu de neige auparavant, l'écartent avec leurs pieds, pour trouver l'herbe, ce qui en langue du pays s'appelle *piocher*.

Le 9. Vers midi nous arrivons au lac sans autre accident que la perte des marmites : le cheval qui les portait ayant pris l'épouvante en jetta une sur les pierres, l'autre dans le lac où il s'était précipité.—Les Pends-d'oreille de St. Ignace, qui nous attendaient là avec deux canots, repêchèrent celle qui était dans l'eau,et, heureusement pour nos estomacs, le frère fut assez adroit pour les raccommoder passablement. Sans cela que faire avec nos pois,qui étaient le fond de nos repas ? Nos bateliers avaient tué deux chevreuils. Nous étions donc hors d'embarras pour les vivres, mais non pas pour les autres moyens de continuer notre route. De trois canots envoyés de St. Ignace, un avait été crevé par les glaces ; les deux autres étaient loin de nous suffire. Mon avis était que les Frères allassent en avant.A deux journées de là se trouvaient des Indiens avec des canots : on leur aurait dit de venir me chercher. En attendant je serais resté aux bagages avec un enfant. Les Frères au contraire répugnaient ainsi que les Sauvages à partir sans moi. Ils voulaient que je prisse les devants : mais je sentais que je n'aurais pas eu un instant de repos si j'avais laissé quelqu'un en arrière à cette époque de l'année. On se détermina donc à envoyer un homme pour faire venir deux ou trois autres canots. Nous étions logés dans une vieille hutte de Sauvages, dans laquelle nous avions trouvé nos gens. Là chacun se plotonant le plus qu'il pouvait sur du terrain humide et malpropre,évitait de son mieux les nombreuses gouttières de notre habitation ; encore ne pouvait-on y allumer qu'un bien petit feu, crainte d'un incendie.

Le 10. Le premier soin fut de déblayer un autre endroit pour nous faire un meilleur abris.

Le 12. Les canots devaient arriver ; mais le lac avait presque toujours été mauvais. Aussi on attendit en vain ; on fit des prières, qu'on renouvella le lendemain 13. Enfin lorsqu'on ne les attendait plus, deux canots arrivèrent à 10 heures du soir. Le lac était si mauvais, qu'un de nos nouveaux rameurs tomba à l'eau un peu avant d'aborder.

14. Le lac est encore plus mauvais que hier : on continue les prières, la providence nous envoie deux chevreuils qui viennent se faire tuer près de la loge.

15. Le vent change : de bonne heure on est sur l'eau. Vers midi une voie d'eau se remarque à l'un de nos canots. On s'arrête un instant pour le radouber. Vers 4 heures autre canot à radouber. Heureusement pour nos frêles embarcations et pour nous mêmes, on a toujours soin de longer de près les bords du lac.

16. La neige tombe en grande quantité. Un des canots faillit couler à fond. Pendant qu'on le radoube, les autres qui ont pris les devants rencontrent vers 3 heures une baie dont la tranquillité attire nos gens.On y met pied à terre—2 pieds de neige—on campe pour attendre ceux qui sont en arrière.

17. Le lac est plus mauvais que jamais ; les Sauvages craignent que la rivière ne gèle.

18. Temps calme—on part de grand matin. A midi toute la flotte s'arrête pour radouber encore. C'est tous les jours à recommencer : en hiver la résine qui sert à couvrir leurs canots d'emplatres, se brise facilement et fait des ouvertures. —Vers le soir deux canots demandent à précéder pour faire du bois et dresser la loge. A nuit close on entre dans la rivière où l'on a pour quelque temps à craindre les bas-fonds. Au moment où je croyais l'avant-garde au port depuis longtemps, on entend crier, tirer de coups de fusils : c'est le signe de détresse. Ils ne pouvaient ni continuer, ni aborder à cause de la glace dont tous les bords étaient couverts. Après avoir longtemps tâtonné, on finit par trouver un bas-fond—mais pas de bois dans l'endroit où nous nous trouvions. Déjà on songeait à se couvrir le mieux qu'on pourrait et à attendre ainsi avec patience le retour du jour, lorsqu'un Indien attiré par les coups de fusil, vint nous annoncer qu'une bonne loge en peau envoyée par le R. P. Hoecken, nous attendait à 2 milles de là. On se dispose à s'y rendre. Je vous avoue que je n'ai jamais fait de milles qui m'aient paru si longs. Ne pouvant pas nous frayer un chemin à travers la neige, il fallait se tenir près de la rivière. Quelques fois on marchait sur la glace : c'était facile. Le plus souvent la neige recouvrait des marais, et on avait assez de peine à se retirer de la boue. Les deux frères étaint sur le point de perdre courage, je leur racontai l'histoire des Sts. martyrs de Sébaste. Enfin après avoir marché dans l'eau plus de 20 fois, nous arrivâmes à la loge, munis chacun de deux énormes bottes de neige et de glaces. C'est dans des circonstances pareilles que les Indiens se montrent bien supérieurs aux blancs.Ils avaient eu soin de prendre nos lits,et des provisions, et ils étaient arrivés presqu'aussi frais que s'ils n'avaient éprouvé aucune fatigue : (Pour 100 balles et de la poudre, deux Indiens iront au fort de l'hiver porter des dépêches à 10,12 journés de distance à travers les plus hautes montagnes, chargés de leurs armes, de leurs vivres et de leurs lits.)

Le 19. La journée se passe à ouvrir un passage dans la rivière et à porter nos effets.

Le 20. La rivière est bonne.

21. On casse la dernière glace jusqu'à 10 heures. Vers le soir on fait portage à la chute, c'est-à-dire qu'arrivés à une cascade on porte les effets et les canots par terre.

22. La rivière est bonne. A trois heures on débarque, on fait un mille dans la neige pour arriver à St. Ignace, terme de cette longue promenade, pendant laquelle la gaieté la plus vive régna toujours. Honneur au courage et au dévouement des Kalispels ! Après avoir ramé toute la journée, le soir,ils se mettaient aussitôt à l'ouvrage pour déblayer ces tas de neige, faire du feu et procurer avec beaucoup de peine une bonne quantité de bois. En une nuit on brûlait plus qu'en une semaine d'hiver au pensionat de Friboug.Toujours gais au milieu de ces fatigues, ils ne manquèrent jamais à un seul de leurs exercices de piété.

Vous comprenez bien, Mon Rév. et bien cher Père, que dans des positions semblables il faut se tenir prêt à paraître devant notre juge. Le moindre accident peut faire crever un canot, prendre l'épouvanté à un cheval etc. N'ayant rien à craindre de la part des Indiens, sur le courage et le dévouement desquels il faut compter pour s'embarquer dans leurs frêles canots, nous sommes exposés à bien d'autres dangers dont nos bons anges nous préservent.

Vers la fin d'aout de l'année dernière, j'entends un Cœur-d'Alène : dire *lanox gouilons* ; *mort la Robe Noire* ; je lève la tête, et me trouve étendu parterre dans une vieille maiquelque chose. J'éprouve une douleur sourde à la tête—je demande de l'eau froide; puis : " Où est le Père De Smet. leur dis-je ?—On me répond qu'il est parti pour Ste. Marie. Je l'avais moi-même accompagné jusqu'à son premier campement : mais je n'en savoit plus rien.—" Et le Père Point, où est-il ?"—Il est avec le P. De Smet.—Et le P. Magie ?—Il est sur la terre de Poulin.—Et le P. Hoeken ?—Il est chez les Pends-d'Oreille.—Et F. Lyons ?—Tu l'as fait partir en canot pour aller chez Poulin ; tu as sellé ton cheval pour y aller toi-même. Ne sais-tu pas que tu as été au Printemps faire l'Eglise chez Poulin? " Alors je sortis. A la vue des tas de bled qu'on avait apporté près de la maison pour le battre, je me remis. Je me trouvais à l'ancienne résidence que nous avons quittée, parce que le terrain n'était pas suffisant pour nourrir le village. J'y étais venu pour faire couper et battre le bled, puis le transporter chez le chef Poulin où se trouve actuellement la mission ; c'était un samedi. Mon intention était de me rendre moi-même à l'Eglise, pour y dire la messe le lendemain. Les Indiens me dirent qu'etant monté sur le plancher, je ne sais pourquoi, une planche avait glissé. En tombant j'avais frappé la solive de la tête. D'après les conjectures que je puis faire, je fus au moins deux heures sans connaissance. C'est ainsi que le Seigneur nous répète : *Estote parati . . . qua hora non putatis.*

Je pourrais vous raconter une foule d'autres aventures ; mais en voilà assez pour que vous sachiez à quoi vous attendre si c'est la volonté du Seigneur que vous veniez nous rejoindre. Il est temps de vous dire aussi un mot de nos chers Indiens. Je préfère ce mot à celui de *sauvage*, auquel se rattachent des idées qui, loin de convenir à nos Néophytes, ne peuvent s'attribuer à aucune des tribus qui peuplent ces contrées. Comme l'amour de la Croix est ce qui vous fait désirer les missions, je vous dirai pourtant que toutes ces tribus ne ressemblent pas aux Têtes-Plattes et aux Pends-d'Oreilles, (que l'on nomme aussi Kalispels). Quoique toutes paraissent mûres pour l'Evangile,il y en a peu qui présentent un caractère aussi accompli, que celles que je viens de nommer. Au contraire la plupart ont des défauts bien propres à exercer la patience et à accroître le mérite du Missionnaire. Mais un amateur de la croix ne serait pas satisfait à Sainte Marie, ni à St. Ignace, si le Seigneur n'avait soin de leur envoyer des afflictions d'une autre sorte. Quant aux Indiens ils sont tels que je demandais au R. P. Hoeken ce qui manquait à ses gens, les Kalispels, pour qu'on pût les appeler des *chrétiens parfaits*. Nous ne trouvions d'abord autre chose sinon une instruction chrétienne plus complète. Je les compare à de bons et de pieux enfans de campagne,qui n'ont pas beaucoup d'ouverture, mais qui ont bonne volonté d'apprendre, et qui pratiquent tout ce qu'ils savent.

Tels sont nos néophytes. Cet hiver les hommes sont partis pour la chasse au chevreuil : c'est un temps de fête, ce sont les vacances des enfans. Le Rév. P. Hoeken leur a dit que ce serait bien, s'ils restaient au village pour le catéchisme, qu'il leur fait tous les jours, après midi ; pas un seul enfant n'a accompagné les chasseurs. Tous les matins le Père fait une instruction que le chef commente à ses gens. Il n'en est pas content ; il veint presque tous les jours dans la chambre du Père, pour entendre quelque chose de plus. Dans la soirée les anciens, qui composent son conseil,se réunissent chez lui. Il leur communique ce qu'il a appris. On répète aussi ce qui s'est dit le matin ; alors commencent des espèces de collations religieuses, qui souvent se sont prolongées jusqu'au jour. Le Père a cru devoir les modérer en leur disant de ne pas continuer leurs discussions si longtemps. La famille du chef ne pouvait pas dormir : sa mère et sa sœur se sont séparés de lui pour cette raison. Au reste ce zèle pour s'instruire de la religion est propre à tous les Sauvages de ces contrées. Dès que le Missionnaire commence à parler de Dieu, le silence le plus profond s'établit ; tous prennent un air sérieux et recueilli, et prêtent la plus grande attention. Il en est presque de même lorsqu'un Néophyte communique ce qu'il a appris à d'autres plus ignorans.

A force de chercher ce qu'il pourrait y avoir en eux de défectueux, nous avons trouvé que dans les Pends-d'Oreilles, la reconnaissance et le désintéressement n'étaient peut-être pas encore à toute la hauteur du Christianisme.C'étaient des vertus inconnues à tous les Sauvages. Entre eux c'était toujours *do ut des*. Si quelqu'un donne un cheval à un autre, celui-ci le refuse quand il se trouve dans l'impossibilité de donner l'équivalent.Le donneur a beau protester que c'est un pur don qu'il lui fait, l'autre sait bien que s'il ne donnait rien, ou s'il donnait trop peu, on viendrait reprendre le cheval. Il n'en est pourtant pas de même vis-à-vis du Missionnaire, dont les Neophytes savent apprécier les sacrifices, aussi bien que les avantages spirituels et temporels qu'ils retirent de sa présence : aussi quand ils lui apportent de la viande, des fruits, des racines, ils n'en attendent, ni n'en reçoivent aucun paiement proprement dit.

Cependant, quand il est question de les aider, on a plus d'égard pour les pauvres et ceux qui se montrent plus affection. Amor est communicatio bonorum.

Quant aux rapports des Indiens entre eux, ils sont loin d'être barbares. L'hospitalité est en pleine vigueur parmi les Pends-d'Oreilles. Sans égale les Têtes-Plates, qui donneront jusqu'à leur dernier morceau, ils ne refuseront jamais un étranger. Jamais ils n'imiteront les nations voisines qui demandent presque toujours quelqu'indemnité, pour l'hospitalité qu'ils ont accordée : au contraire, lorsque la mère de famille fait les portions pour le repas, la première sera toujours pour le nouvel hôte. Rarement une femme fera une fournée de gamache sans en porter au Chef et au Missionnaire. Il leur arrive pourtant quelque fois de refuser de se prêter mutuellement leurs haches,leurs chaudières, et ce n'est pas étonnant; ce sont des objets encore rares parmi eux, et quand leur pauvre chaudière en ferblanc est usée, il ne leur est pas toujours facile de la remplacer. Cependant ils regardent cela comme une faute,dont ils ne manquent jamais de se confesser.

Parlerai-je de leur religion et des vertus qui s'y rattachent immédiatement ? C'est ici le beau côté de tous les sauvages de ces contrées. Ils ne pourraient pas mieux être disposés, et je ne crois pas que jamais St. Francois Xavier ait rencontré une plus grande avidité de connaître, une plus grande facilité à pratiquer. Révoquer en doute les paroles du Missionnaire Catholique,c'est, je crois, encore chose inouie parmi les Sauvages. Tous ceux qui savent les prières les récitent exactement tous les matins et tous les soirs, en y ajoutant des cantiques. Des joueurs mêmes, qui sont considérés par les autres comme des apostats, ne font pas exception.

A St. Ignace,personne ne manque la Messe le Dimanche. Ceux qui ont fait leur 1ère Communion se confessent toutes les semaines et communient aussi souvent que leur confesseur le leur permet. Bien differens de nos hérétiques modernes, les Indiens ont un attrait particulier pour la Confession. Au commencement, ils auraient même voulu que la confession fut publique. Les Pères ne comprenaient pas encore la langue et plus d'une fois on a vu des Pénitens entrer dans leur chambre au moment où les chefs s'y trouvaient réunis, et commencer à raconter, jusqu'à ce que le Père interrogeant l'interprete,apprenait qu'ils se confessaient; et,les faisait taire. Le chef des Chaudières ayant entendu le R. P. Hoeken expliquer les avantages et la nécessité de la Confession, crut qu'il s'agissait d'une confession publique au Chef. Il s'en retourne aussitôt sur ses terres, convoquer ses gens et leur raconte ce qu'il a entendu. Chacun donc se prépare et la nuit se passe à raconter des histoires horribles,quelque fois. Le chef en guise d'absolution administre 10, 20, 30, 40 coups de fouet,suivant le nombre et l'énormité des fautes commises, Les fouets sont des lanières de cuir avec lesquelles on bat les épaules du coupable. Quoiqu'ils s'appliquent toujours par dessus leur chemise ou robe de peau de cheval,il paraît qu'ils causent une peine très vive. M. Lewis,Commandant du fort Colleville, apprenant ce qui s'était passé, demande à un Indien Okinagane,si on se confessait aussi dans sa nation, qu'ils feraient bien,d'imiter les Chaudières,et de donner aussi le fouet. —" Je me suis confessé deux fois ici chez les Chaudières, l'Okinagane, et j'ai reçu le fouet deux fois." Il paraît qu'il avait oublié quelque faute la première fois: ce qui lui fit faire, une nouvelle accusation, et lui mérita une nouvelle pénitence. Ce ne fut qu'au retour du chef des Chaudières à St. Ignace que le P. Hoeken apprit ce qui s'était passé ; alors il lui dit qu'il ne l'avait pas compris. Depuis qu'il savent comment se confesser, les Chaudières montrent un grand empressement à venir au sacré tribunal, où presque tous voudraient recommencer ce qui a précédé leur baptême. Ceux même qui ne sont pas batisés aimeraient à se confesser, si on voulait les admettre.La délicatesse de conscience est encore une chose que l'on remarque presque dans tous les Sauvages : la fureur du jeu surmontée, ils n'ont presque plus aucune forte passion à combattre. Les Cœur-d'alène n'étant pas doués d'un caractère aussi noble que les deux autres nations que nous cultivons, sont enclins à la médisance. Il leur arrivera même quelques fois de passer jusqu'à la calomnie. Peu intelligent, ils ne comprennent qu'avec beaucoup de peine la malice de ces sortes de péchés. Cependant un grand changement s'est manifesté parmi eux, sous ce rapport, surtout, dans le courant de l'année dernière. Les Pends d'Oreilles très-délicats pour le point d'honneur, sont également attentifs à éviter toute parole qui pourrait peiner les autres ; de plus le chef déteste les mauvaises langues. Si le père vient à parler des péchés de la langue, il ne manque jamais d'y ajouter un long commentaire. Aussi mènent-ils une vie des plus innocente.

Plusieurs après avoir eu la permission de faire leur première communion disaient qu'ils étaient trop méchans pour recevoir le bon Dieu. Il a fallu un ordre formel pour lever leur crainte.

De tout les commandements de Dieu,le quatrième est peut être celui qui s'observe le plus mal pour la masse des Sauvages du Nord-Ouest. L'obéissance, puis la piété vis-à-vis leurs parents sont aussi négligées que l'éducation. Un enfant obéit aussi longtemps qu'il a besoin de ses parents. Dès qu'il a atteint l'âge de l'adolescence,on ne s'occupe plus guère de lui rien commander. Aussi les infirmes, les vieillards, les enfants qui ne peuvent pas encore, ou qui ne peuvent plus pourvoir à leur propre existence, sont extrêmement à plaindre. Nous avons vu de pauvres pères de famille devenus impotens, relégués dans le plus mauvais coin de la loge, rudoyés par leurs enfants, ne vivre guère que des rebuts des autres et n'avoir pour se couvrir le corps en hiver qu'une peau de chevreuil.

Il n'en est pas de même parmi les néophytes : les Têtes-plattes surtout et les Pends-d'oreilles se distinguent par les soins qu'ils donnent aux enfants. Les vieillards sont bien chaudement habillés et ne jeunent pas.Les enfants sont obéissants,mais aussi les parents sont fermes. Une désobéissance ne passerait pas impunie. Tous, jeunes et vieux, obéissent avec une admirable simplicité au chef, au missionnaire et même au frère.Toute fois il ne faut jamais donner un ordre formel aux adultes : la première pensé serait—je ne suis pas un esclave.—Il serait bon de faire telle chose, dira le Père. Ne serait-ce pas bon de etc.est la tournure du frère. Comme ils s'entendent bien tous deux à manier les Sauvages,ils ne sont jamais refusés.

Vis-à-vis du Chef,leur conduite est bien plus admirable: ses qualités personnelles et la bonne volonté de ses gens lui donnent une autorité qui surpasse celle, je ne dirai pas des rois, mais même de beaucoup de Supérieur de bien des maisons religieuses. Il n'a en son pouvoir aucun moyen coërcitif excepté le fouet, qui n'est infligé qu'à ceux qui le demandent, ou à ceux qui veulent bien s'y soumettre. Si quelqu'un commettait une faute grave, comme serait de jouer, le chef a, retour du coupable, après une harangue véhément, le ferait venir et le punirait publiquement. S'il faisait difficulté de se soumettre, considéré dès lors comme une brebis galleuse, avec qui les autres refusent d'entretenir des rapports,

serait forcé de s'exiler. Il arrivera quelques fois au chef de refuser le fouet à des hommes moins intelligents ou d'un caractère léger, qui fait désespérer de leur amendement : et souvent ce refus humiliant opère avec plus d'efficacité que n'en fait la peine : on en a vu solliciter pendant des mois le châtiment notoireme mérité: je croirais qu'aux yeux des Indiens le fouet est comme une réparation qui couvre la faute : aussi longtemps qu'ils n'ont pas subi cette peine, la route de leur chutte continue de peser sur eux. Les Pends-d'oreilles n'entreprendraient rien d'important sans avoir consulté leurs chefs, puisque là qu'ils regardent comme une faute, et se confessent de s'être absenté du camp, ne fusse que pour un seul jour, sans en avoir prévenu le chef: il est l'artiste et le négociateur de tous les maniages. Si quelqu'un songe à se marier il en parle au chef, qui, s'il l'approuve, parle lui-même à l'autre partie. Si l'affaire s'arrange, on en avertit le missionnaire. Généralement jamais les jeunes gens ne se parleront de mariage ; ce serait se faire passer pour libertin.

Lorsque le chef entre chez le père, si quelqu'un se trouve sur la chaise il la cède aussitôt au chef et s'assied par terre.

Les propriétés sont très-distinctes, rarement il y a communauté de bien entre les epoux : cependant tous lui laissent plein pouvoir de se servir de leurs chevaux, canots, etc.: si quelqu'un à besoin d'un canot, il demande la permission du chef et prend le premier canot venu : dans les nation voisines se servir d'un autre, sans sa permission est consideré comme un vol Ici personne ne le trouve mauvais, pourvu que le chef en ait donné la permission : *de même si l'on a* besoin de chevaux pour les affaires de la mission, le chef envoie un jeune homme qui amène les premiers qu'il rencontre. Presque tout ce que je viens de vous dire existait parmi les Pends-d'Oreilles avant l'arrivée des Missionnaires dans ces contrés. Les Pères n'ont pas manqué d'appuyer l'autorité du chef de tour leur pouvoir, de son côté le chef s'est soumis à bien des sacrifices pour le bien être de la mission : jamais il n'avait manqué un hiver de se rendre à la grande chasse, à la vache ou au buffleau : en vue de maintenir un bon ordre auprès des Pères et de pousser l'agriculture, il y a renoncé pour toujours, ainsi qu'à tout exécution de quelques durée : pour comprendre ce que cela doit lui coûter il faut savoir que la viande de la vache (buffle) nourriture très-substantielle, était auparavant leur pain quotidien. Vivre à la gamache, la meilleure de leur racine, s'appelait jeûner. En outre sa femme toujours maladive et chargée de cinq enfants en bas âge peut à peine, ou mieux, ne peut pas faire assez de provision de racine pour l'entretien de sa famille : il a soutenu bien d'autres épreuves, qui demandaient une vertu plus qu'ordinaire, et cela sans autre récompense que celle qui l'attend dans le ciel. Actuellement le champ qui n'a été commencé que depuis deux ans leur fournit déjà une ample compensation pour leurs travaux.

Enfin pour dernier mot sur les Indiens, je vous dirai que la conversion en est très-facile, et l'instruction très-difficile, faute d'objets qui parlent aux yeux.

Je suis etc. P. JOSET, S. J.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 31 NOVEMBRE 1847.

LE MANIFESTE DE QUÉBEC.

La *Gazette de Montréal* d'hier matin contient un article *communiqué* et intitulé : " The Québec Manifeste." Dans cet écrit, qui doit être suivi de plusieurs autres, l'auteur commence par poser de grands principes de droit public. Puis il en vient à dire aux auteurs du Manifeste tout ce qu'ils avaient à faire en entreprenant cette tâche difficile. En passant, l'écrivain ne manque pas de faire bon nombre d'allusions aux distinctions d'origines, etc., etc. Ensuite il nous apprend quelle était sa disposition dans l'attente du Manifeste ; il nous apprend tout ce qu'il espérait y trouver ; en un mot, il nous montre comment il s'y serait pris, si on lui eût confié la rédaction d'un document aussi important. Enfin, il en vient au Manifeste lui-même ; il raconte comment il envisage ce Manifeste, et termine en disant, qu'il montrera quel ministère a été le plus adonné à la corruption et lequel a le plus pillé le trésor public.

Ce que nous remarquons d'abord, ce sont les précautions *oratoires* que prend l'écrivain. Il essaie de persuader à ses lecteurs qu'il a les meilleures intentions du monde ? En suite il s'efforce de prouver combien il est dangereux pour le Canada d'y exciter les masses. Puis par un détour adroit, il en vent tout bonnement à montrer que le Manifeste adressé au peuple Canadien tend à exciter les passions des populations. Pour preuve, dit-il, de ce que j'avance, lisez le passage suivant du Manifeste : " The entire mass of the population of Upper Canada of British origin, is declared to be superior to the mass of the population of Lower Canada of French origin. The new Constitution has thus legally ordained and practically established the oppression of Lower Canada as a section of the country, and of French Canadians as a race." Voilà qui s'appelle essayer du humbug. C'est essayer de faire considérer comme révolutionnaire un document uniquement et purement constitutionnel, un document où le peuple Canadien voit énumérées toutes ses souffrances et toutes les injustices que l'on a commises à son égard. Est-ce que par hasard l'on entendrait défendre aux malheureux même la plainte, même les gémissements ? Ah ! nous sommes à un siècle où les idées de d'oppression, les idées de favoritisme, les idées de rétrogradation ont fait leur temps. C'est actuellement l'aurore de la liberté pacifique des peuples, d'une liberté acquise non par la force brute, mais par la seule et unique force morale ! Nous sommes à un temps où le libéralisme éclairé, le libéralisme, tout en faveur du peuple et non pas tout en faveur de certains gouvernants, doit triompher et s'installer au milieu de tout peuple qui a un peu d'énergie, un peu de courage, un peu d'intelligence, un peu de cœur enfin ! D'ailleurs, nous le demandons à l'écrivain de la Gazette, n'est-il pas vrai que le peuple canadien n'aurait pas eu à faire enrégistrer dans ce manifeste le passage qu'il vient de citer si par l'acte inique de l'Union du Haut et du Bas-Canada on ne l'eût réellement placé dans l'infériorité ! Cet acte reconnaissait dans le citoyen du Haut-Canada une plus grande somme de capacité et d'intelligence, et lui donnait réellement et nommément la supériorité sur les habitants de la province inférieure. Cet acte était un acte de colère, il est encore un acte inique, et tout homme juste et consciencieux l'admet sans peine. Eh bien ! après une semblable reconnaissance faite par un document émané du parlement impérial, faut-il donc que le Canadien se résigne au silence ? Lui est-il donc défendu de revendiquer ses droits ? Lui est-il donc défendu de demander justice ? Est-ce que par hasard on voudrait qu'il baissât la tête et se soumit à son sort ignominieux ? Non, jamais ; le Canadien n'est pas un esclave, il ne fut jamais destiné à l'être, il ne le sera pas ! Bien plus, il usera de toute la latitude que lui donnent les lois de son pays, pour faire réformer les abus, se faire rendre ses droits, et se faire réhabiliter à la face du monde entier, qui a été témoin d'un grand acte de colère, et qui aujourd'hui doit l'être d'un grand acte de réhabilitation !

Pour terminer ce que nous avons à dire au sujet de ce passage, nous ajoutons que la conduite de l'écrivain de la *Gazette* en cette matière est la même que celle que l'on a suivie et que l'on suit encore portout où il est question de réforme. C'est une conduite systématique qui a pour but de faire regarder toutes les entreprises, qui ont pour fin unique les intérêts des masses, comme révolutionnaires et subversives de tout ordre établi. C'est la conduite que tiennent ceux qui tremblent de voir rendre justice aux peuples et de voir leurs oppresseurs quelqu'ils soient rentrer dans l'obscurité. Mais nous sommes convaincus que c'est aujourd'hui peine inutile ; les temps et les circonstances sont changés. Nous ne sommes plus à ces époques où il était presque défendu de penser ; nous sommes à une époque de lumière, à une époque de liberté, à l'époque des peuples. Il ne suffit plus aujourd'hui de dire : " Vous essayez de révolutionner votre pays ; aujourd'hui il faut prouver son assertion." Et nous soutenons que l'écrivain de la *Gazette* ne prouve pas la sienne. Car il aura beau dire que, dans le document en question, on excite les passions des populations, nous répondrons que non, et voici pourquoi. Ce ne sont pas des distinctions d'origines et de races que le Manifeste veut perpétuer ; témoin, cette Union entre la grande *faction française* (comme dit le *Courrier de Montréal*) et les Réformistes du Haut-Canada. Ces deux corps, autrefois séparés et maintenant unis, n'ont pourtant pas la même origine, ni le même langage, ni les mêmes mœurs, etc. Non, mais ils ont des intérêts communs à défendre ; ils ont des institutions à conserver ; ils ont des oppresseurs à opposer, et voilà pourquoi ils se sont unis. Ce sont les Réformistes de tout le pays qui opposent.... qui ? les rétrogrades. Ce sont les Réformistes qui, par le Manifeste, font voir, non pas qu'ils veulent les distinctions d'origines, etc., c'est chose à laquelle ils n'ont pas même songé. Mais ce qu'ils entendent, c'est qu'on les traite sur un pied d'égalité parfaite avec leurs autres cosujets pour qui seuls sont toutes les faveurs. Ce qu'ils entendent, c'est qu'on ne donne le pouvoir qu'à ceux qui le méritent, à ceux qui ont la confiance de la masse de leurs concitoyens. Ce qu'ils veulent, c'est que le pays ne soit pas gouverné par des hommes qui ne pensent qu'à eux et aux leurs, ne s'occupent nullement des intérêts du grand nombre. Ce qu'ils veulent enfin, c'est que le Canada ait purement et simplement l'exercice entier et complet du gouvernement responsable, tel qu'on l'entend lorsqu'il s'agit de gouverner avec justice et équité. Voilà ce que les Réformistes veulent, et les Réformistes, c'est la grande majorité du peuple dans le pays.

L'auteur de la communication de la *Gazette* fait bientôt bon nombre de réflexions sur le plaisir qu'il y aurait eu à faire une coalition entre les conservateurs et les Canadiens français. Nous aimons à croire que le plaisir eût été bien grand et bien long, mais c'était impossible. Les canadiens français voulaient, continue l'écrivain, rester unis aux réformistes du Haut-Canada, et d'ailleurs " the conservatives could, under any circumstances, coalesce with the Upper-Canada reformers, led by M. Baldwin." Voilà qui est dire franchement sa pensée ; mais ce n'est pas tout. Notre charmant écrivain veut nous faire part de ses bonnes intentions ; il veut nous apprendre quelles étaient ses dispositions dans l'attente du Manifeste. Ecoutons-le lui-même, pour ne rien perdre de la force de ses paroles :

" We were prepared to allow large scope to the expression of their sentiments and we will confess we were predisposed to attach great weight to their arguments. We regarded them as wholly distinct from the pseudo liberal convocations of Upper Canada, presided over one day by William Lyon M'Kenzie, the next by Robert Baldwin, and in the order of events, by Henry John Boulton. We looked upon them as men of true and sterling loyalty, as the decendants of those who had, amid great dangers and great discouragements, maintain a position entitling them to lasting gratitude at the hands of the British Government and the British settlers, in Canada, when the contest was not for place or power, for the supremacy of party distinction, nor for the aggrandizement of a particular faction or compact ; and we rejoiced, unfeignedly, that Quebec was chosen as the place whence should issue a manifesto setting forth the wants and wishes of the Canadian people ; because we thought that the deliberations would thus be removed from the influence of *bad men* whose obstructive policy, and stubborn doggedness, have not only kept alive but increased distinctions and differences which never should have existed, and who have on more than one occasion sacrificed the interests of their own party, to their personal ambition."

Voilà pour les instants qui ont précédé l'apparition du fameux Manifeste ; mais depuis que celui-ci a vu le jour, c'est bien autre chose. Les sentiments ne sont plus les mêmes, les idées ont totalement changé. Et pour nous en convaincre, il nous suffit de lire les deux paragraphes suivants, où l'on découvre jusqu'où la courtoisie a permis d'aller :

" The Manifesto came, a lengthy document, but its length did not deter us from a careful reading, and as far as human nature would permit, an unbiased examination of its declarations, and we were deceived ; instead of what we had expected, a temperate, argumentative, and able document, we found a mere assertion of acknowledged principles, spun out by most superfluous verbiage, and ornamented by rhetorical hyperbole."

" ..... We shall find throughout the whole documen vidences of its being what a writer in the Quebec Gazette justly escribes it, " the production of adjuvenile and indecent mind, of a mind too prejudiced to learn, of one that will never burst the bonds of weak prejudice and intolerance."

Ainsi tout ce que l'écrivain pensait trouver dans le Manifeste, tout ce qu'il nous a dit tout a l'heure, tout cela ne s'y trouve pas ; on n'y trouve que l'énumération de principes admis, enveloppée de fleurs de rhétorique, et d'un autre côté, on s'apperçoit que c'est " the production of a juvenile and indecent mind." Peut-on parler plus claireme nt. C'est l'œuvre d'un jeune homme ! En verité si tel était le cas, nous souhaiterions à notre pays et à tout pays au monde d'avoir une jeunesse tout composée de membres semblables a celui-ci. Cela pourrait faire espérer de ne plus voir même en Canada des hommes crier bien haut qu'ils sacrifieront tout pour leurs principes, et un moment après aller sacrifier tous leurs principes, travailler dans les rangs ennemis, travailler contre ceux dont ils se prétendent les amis, vendre leur plume à quelques hommes puissants, et tout cela pour une poignée d'argent ! Si le Manifeste est l'œuvre d'un jeune homme, nous dirons à l'écrivain de la Gazette de Montréal :" Soyez un jeune hommes semblable à celui-ci." Pour lors vous saurez défendre vos compatriotes, et non pas tenter de les faire croire ennemis, de l'etat. Nous dirons à l'écrivain de la Gazette de Québec ; Soyez un jeune homme semblable à celui-ci, pour lors vous serez un Réformiste éclairé, un homme de Progrès, au lieu d'être un Rétrograde renforcé qui n'a déserté le camp de la réforme que parce qu'on lui promettait. . . . quoi, de l'argent.

Quant aux insinuations malicieuses que l'écrivain fait bientôt au sujet du titre de *Constitutionnel* que prend le comité de la réforme et du progrès, nous répondons à notre charmant adversaire que les rapprochements qu'il fait à cette occasion sont des plus *savants*, mais que par malheur ils font beaucoup rire. D'ailleurs nous le prions de se souvenir qu'en appelant séditieux ou révolutionnaire le comité en question, c'est tout un peuple qu'il accuse de sédition et de rebellion ; et que par conséquent il ait bien à considérer lequel excite d'avantage les passions des masses, de celui qui montre à ses compatriotes la voie constitutionnelle qu'ils ont à suivre, ou de celui qui *entreprend de les diviser*, de les représenter comme des séditieux, et de les comparer à des voleurs et à des brigands !

NOTRE RÉPONSE A L'AVENIR.

L'*Avenir* de samedi nous fait la question suivante :

" Nous aimerions bien à savoir où l'éditeur des *Mélanges* a conçu cette belle idée que les Canadiens-Français gagneraient par *une Union fédérale des provinces britanniques américaines ce qu'ils ont pu perdre par l'Union du Haut et du Bas-Canada* et qu'ils la désirent." Notre confrère de l'*Avenir* voudra bien nous permettre de lui faire remarquer que nous n'avons jamais dit pareille chose. Tout ce que les *Mélanges* de vendredi contenaient à ce sujet était ceci ; " Le Canadien ne demande pas mieux que de demeurer sous la protection du drapeau britannique, surtout lorsqu'il a en vue une Union fédérale de toutes les provinces anglaises nord-américaines qui DEVRA rendre aux Canadiens-Français ce que l'Acte d'Union du Haut et du Bas-Canada leur aurait ravi." Nous ne disons pas que nous sommes certains, que nous sommes convaincu, que nous savons enfin que cette Union opèrera cet heureux changement. Nous disons seulement que cette Union DEVRA l'opérer. Ce n'est pas ici une affirmation ; c'est un souhait, une espérance, un vœu, un désir qui est manifesté. D'ailleurs, il nous semble qu'il est tout naturel de penser que cette Union fera justice aux Canadiens-Français, lorsque l'on réfléchit que l'Acte d'Union du Haut et du Bas-Canada ne nous a été imposé qu'après des évènements malheureux, et qu'il ne peut y avoir de doute que l'intention de l'Angleterre, d'après sa ligne de conduite actuelle, ne soit de restituer aux Canadiens les droits que cet Acte leur a ravis, et de rendre le nouvel Acte d'Union un ACTE DE SUBLIME RÉPARATION ! Après ces explications, nous croyons qu'il est inutile d'informer notre confrère de l'*Avenir du lieu où* nous avons conçu notre idée qu'il a si mal saisie.

LES ELECTIONS.

Le Parlement n'a pas encore été dissout samedi, mais comme nous le dissions vendredi il le sera probablement avant la fin de la semaine. Ce qui cause du retard, c'est que le ministère n'avait pas encore tout preparé pour ce grand évènement. Nous continuons donc à dire à nos compatriotes : " Veillez, organisez-vous, préparez-vous à faire de bons choix ; le temps approche ; il n'y a plus un moment à perdre."

On fait actuellement courir le bruit que Mgr. Phelan, administrateur du diocèse de Kingston se mèle activement de politique et que S. G. ne veut rien moins qu'engager ses ouailles à voter dans un sens plutôt qu'un autre. Pour notre part, nous croyons sincèrement et nous sommes convaincus que ces bruits sont mal fondés et que l'on calomnie Mgr. Phelan. S. G. sait trop bien son devoir pour en user de la sorte ; elle sait trop bien que, bien que les Evêques comme les prêtres ont leurs opinions politiques à eux, cependant leur caractère sacré leur fait une loi de ne se mêler pas dans des intrigues d'élection, de ne se mettre pas les serviteurs d'un parti, et surtout de ne travailler pas à établir ou prolonger le règne de l'injustice et de l'oppression. Mgr. Phelan a des antécédents trop remarquables, il sait trop bien jusqu'où doit aller son autorité ecclésiastique, pour être accusé d'intrigues en affaires politiques et se faire pour ainsi dire chef de faction. Ceux qui tiennent pareil langage ne sont certes pas les amis de la religion ni ceux de Mgr. Phelan ; ce sont des hommes qui ne consultent que leurs passions et qui ne désirent que la division, le trouble, l'anarchie.

Nous recevons à l'instant le numéro spécimen d'un nouveau journal publié à Québec, sous le titre de L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE. Le titre dit assez quel est le but de ce journal ; c'est un nouveau champion de la Réforme et du Progrès, salut à lui ! Il paraîtra le samedi, et contiendra huit pages in-4o. à double colonne. Le prix de l'abonnement est de deux piastres par année. Ce journal sort des presses de M. Stanislas Drapeau, chez qui on s'abonne à Québec, et à Montréal chez MM. E. R. Fabre et Cie. Ce journal n'est pas de trop ; il ne peut y avoir un trop grand nombre de défenseurs de la Religion et de la Patrie. Nous engageons donc nos concitoyens à donner une nouvelle preuve de leur patriotisme en s'abonnant à cette nouvelle publication.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE.

M. Lamare Picquot lit un mémoire sur une plante fameuse et de l'Amérique septentrionale, destinée à remplacer la pomme de terre et à suppléer à la farine de froment. L'auteur propose de l'appeler picquotiane, nom vulgaire et artorize, nom scientifique. Nous avons quelque raison de croire, néanmoins que cette légumineuse porte un nom moins nouveau. Quoiqu'il en soit, c'est vers les régions boréales du Labrador et du Canada que l'auteur a trouvé cette plante qui a le précieux avantage de nourrir l'homme sans aucune préparation culinaire, de se reproduire sans culture et d'arriver à un développement lent et régulier, sans être accessible aux vicissitudes atmosphériques. C'est l'aliment journalier des tribus errantes de ces contrées, lorsque la chasse dont elle se nourrissent, et qu'elles lui préfèrent, à complètement manqué. Cette légumineuse peut se conserver l'hiver sans redouter l'humidité ni les insectes. L'auteur a rapporté des graines et des racines pour les soumettre à des essais. Nous ne saurions dissimuler que cette plante est bisannuelle, et que, sous ce rapport, sa culture offrira quelques difficultés qui tiendront moins à son acclimatement qu'a son rendement. L'artorize donne 75 pour 100 de fécule ; mais cela ne suffit pas encore ; et, bien que le pain dont on nous a donné quelques échantillons provenant de cette plante nous ait semblé d'une saveur assez agréable, avec ou sans mélange de froment, jamais il ne remplacera, du moins à notre sens, le pain de pur froment, non plus que la pomme de terre ; mais ce sera peut-être un légume précieux. Sous ce rapport, le zèle de M. Lamare Picquot mérite des éloges, et nous faisons des vœux pour qu'au Jardin-des-Plantes des essais de culture soient entrepris.—*Canadien.*

Nous pensons qu'un gouverneur homme habile, ayant véritablement le bien public en vue, ne peut être longtemps dupe des hommes qui l'entourent ; qu'il doit bientôt discerner la Justice des réclamations faites, et la bonne de la mauvaise presse. Nous appelons la bonne presse, celle qui transmet avec franchise les réclamations des citoyens, celle qui indique le mal en donnant la route du bien, celle qui démasque les hommes en dénonçant leur hypocrisie. Nous appelons la mauvaise presse celle qui approuve tous les actes du pouvoir tels injustes tels impolitiques qu'ils soient ; celle qui encourage les sangsues, s'engraissant aux dépens des peuples ; celle qui flatte le maître, lorsqu'il commet une injustice envers l'ouvrier, celle qui pousse à la colère, aux actes arbitraires, à la violence, à l'abus de la puissance, tout en paraissant n'avoir que le bien de la royauté en vue.

Après cette profession de foi, il va sans dire que nous considérons les journaux que vous m'envoyez comme étant à la tête de la bonne presse du Canada, car ils ne se permettent pas encore de juger des actes de votre gouverneur, et semble désirer lui laisser le champ libre ; mais il deviendront inexorables pour lui, s'il laisse écouler trop de temps avant de rendre justice aux besoins du pays et de faire justice de la gazette officielle qui l'empêche de déployer les qualités nécessaires au bonheur futur des Franco-Canadiens.

C. P. du *Canadien.*

FAITS DIVERS CANADIENS.

LE TEMPS.—Nous avons eu un petit abat de neige qui a permis l'usage de quelques voitures d'hiver ; s'il n'en tombe pas aujourd'hui, les voitures à roues vont remplacer encore celles de l'hiver. Il fait moins froid aujourd'hui qu'hier et le temps est couvert.

UN BRUIT.—Le bruit court que B. C. A. Gugy, Ecr. doit être nommé solliciteur-général. Et M. Turcotte, que va-t-on en faire ?

LES ÉTEIGNOIRS.—On continue à se plaindre fortement des menées de M. A. B. Papineau de St. Martin ; les commissaires d'écoles viennent de demander de nouveau la destitution de ce magistrat, mais le gouvernement répond que vû que *l'expression du regret de M. Papineau a été acceptée, il ne peut convenablement le destituer maintenant !* Quelle logique !

BONNE NOUVELLE.—M. Hincks, dit le *Pilot*, est sur le point d'arriver en Canada pour se présenter à ses constituants.

NOMINATIONS.—La *Gazette Officielle* de samedi contient les nominations suivantes :

Membres associés du bureau des syndics chargé de la surintendance des écoles de grammaires dans le district de Johnston,—Rév. R. Blackey, R. Boyd, E. P. Roche, J. Messmore, et A. Jones et W. J. Scott, écrs.

Arpenteur dans le H.-C.,—W. C. Wonham.

Médecins dans le B.-C.,—Samuel B. Schmidt, P. W. Dease, John Fisher, Elie Lacerte, Charles Lafontaine, A. P. Larue, Louis E. Dubord et John P. Rottot.

Agent des biens du ci-devant Ordre des Jésuites, situés dans le district des Trois-Rivières, B.-C.,—Louis Eléanore Dubord, écr., de la paroisse de Champlain.

N. B. Cette derniere nomination est en date du *vingt-deux* courant, les autres en date du vingt-sept.

LE TÉLÉGRAPHE TOUJOURS EN VOGUE.—La dernière *Gazette Officielle* contient avis que l'on demandera à la prochaine session du Parlement un acte pour incorporer une compagnie qui veut établir un télégraphe entre Hamilton et l'extrémité du lac Huron.

LES BAS-CANADIENS PENSENT A EUX.—A la prochaine législature provinciale il sera demandé un privilège pour bâtir un pont de péage sur la rivière Chateauguay dans la paroisse de Ste. Martine, à Primeau-Ville.

ENCORE UN GOUVERNEUR EN JEU.—Sir E. W. Head va remplacer, dit-on, sir W. Colebrook comme gouverneur du Nouveau-Brunswick.

LE TYPHUS MAL REÇU.—A Québec, il s'est déclaré sept cas de typhus à l'Hôtel-Dieu ; on a de suite éloigné tous les autres malades. Quelle réception ! Les citoyens devaient s'assembler pour adopter les moyens d'empêcher la propagation de la maladie dans la ville. Ils devraient la mettre à la *porte !*

ACCIDENTS BIEN DÉPLORABLES.—Michel Corbeil du Sault au-Récollet, parti de sa maison le 22 du courant pour aller au village de Terrebonne, a été trouvé mort le lendemain à une petite distance de la dernière maison de la côte St. François dans la paroisse de St. Vincent de Paul. Il était âgé de 62 ans et laisse une épouse et plusieurs enfants pour pleurer une fin si funeste. Le jury qui a été appelé a rapporté mort de sa mort naturelle.

Au même lieu le 28, Dame Josephte Lemai dite DeLorme, épouse de Sieur Victor Racine, en venant à la messe de paroisse en voiture d'hiver, eut le malheur de verser sur la terre gelée qui n'était couverte que d'une légère couche de neige. Elle eut la force de se relever et d'entrer seule chez son frère Paschal Lemai dit DeLorme, où elle est décédée environ un quart d'heure plus tard sans avoir reçu les derniers secours de la Religion. Elle était un modèle de piété, et une mère compatissante pour les pauvres qui la pleurent à juste titre. Elle laisse un époux inconsolable. —*Communiqué.*

—Les Messrs, ci-après nommés ont obtenu un certificat de qualifications pour étudier la profession du notaire, savoir : MM. Hubert T. Santaine, Luc Dufresne, Charles Graham de Montréal, et Ovide Brousseau, du Sault au Recollet.

Revue Canadienne.

—C'est avec le plus grand plaisir que nous voyons qu'il y a eu une assemblée monstre hier soir des commis-marchands d'tailleurs de cette ville afin de former une association dans un but de bienfaisance mutuelle. Il y avait à cette assemblée le plus grand nombre de commis qui se soit jamais assemblé en corps à Montréal. Quoique l'assemblée ait été convoquée d'une manière tout à fait anglicane, nous sommes fiers de voir qu'il y avait un grand nombre de commis canadiens, ce qui fait voir qu'ils ne sont pas indifferents sur ce qui peut les intéresser. Les bases de la société ont été adoptées et elle a reçu le nom de *Société Amical des assistants détailleurs*. L'union, l'égalité, l'amitié la plus fraternelle et la plus complète a régné tous le temps. Des discours ont été prononcés en français et en anglais, et le tout s'est passé dans le meilleur ordre possible. Tous les partis, les distinctions d'origines et de races étaient confondus ensemble.

Avenir.

—Il est question de donner au défenseur de Beauvallon, M. Capo de Feuillide, ministériel à trente six karats, une mission historique pour l'Amérique du Nord. Cet avocat homme de lettre ira sans doute se promener dans le Canada d'où il reviendra avec une histoire qui ne vaudra pas grand chose, mais qui sera bien payée. *Canadien.*

—Parmi les mille rumeurs du jour il en est une à laquelle nous ajoutons foi. On dit que M. Viger travaille à un pamphlet aussi long que la fameuse *crise ministérielle*, afin de prouver, de la manière la plus lucide et la plus évidente, que M. Sherwood par sa lettre à M. Duggan n'a pas trahi le secret juré. *Canadien.*

FAITS DIVERS ETRANGERS.

AFFAIRES DE SUISSE.—DEUX PROCLAMATIONS.

La *Gazette Catholique*, de Lucerne, du 26, publie la proclamation adressée le 25 par le général en chef du *Sonderbund* aux soldats des sept cantons :

" Chers frères d'armes et fidèles confédérés !

" Le peuple magnanime et libre des sept cantons catholiques ligués a résolu de maintenir intacte sa sainte religion et les anciens droits que lui ont transmis ses ancêtres héroïques.

" C'est pour les soutenir par vos biens et votre sang que vous vous êtes armés, tandis que les femmes pieuses sont agenouillés dans le temple pour implorer la paix et la victoire du Dieu des armées; vous êtes accourus plus joyeux et plus nombreux que jamais sous les mêmes étendards qui flottaient à Margaten, Sembach et dans d'autres batailles héroïques au-dessus des casques de nos ancêtres.

" Dieu était alors avec nos pères et il sera aujourd'hui avec nous. S'il a plu à l'Eternel de diriger vers moi votre confiance si honorable et si touchante, personne ne peut sonder ses saints décrets. Dieu est souvent fort dans le faible. Mais la confiance est réciproque, chers confrères.

" Je sais que vous m'entourerez dans la chaleur des combats. Vous ne m'abandonnerez pas, et moi non plus. Je remercie le Tout-Puissant de m'avoir jugé digne de combattre et de succomber pour une si bonne cause.—Dieu soit avec vous.

Signé : G.-N. DE SALIS SOGLIO."

De son côté, le commandant en chef de l'armée fédérale, vient d'adresser à ses troupes la proclamation suivante :

" Soldats confédérés.

" La haute Diète réunie à Berne a décrété la mise sur pied de l'armée fédérale pour maintenir l'ordre intérieur, les droits de la confédération et son indépendance. Elle m'a fait l'honneur de me désigner pour en prendre le commandement. Je viens donc me mettre à votre tête, plein de confiance dans votre patriotisme et votre dévoûment.

" Etant appelés à occuper des cantonnemens plus ou moins resserrés, dans une saison avancée, sachez vous contenter de ce que l'habitant peut vous offrir. Ne soyez point exigeants ; évitez les offenses et les mauvais traitemens : on ne doit jamais se les permettre, même en pays ennemi.

" Je vous recommande par dessus tout la discipline comme le plus grand de vos devoirs. Sans discipline il n'y a pas d'armée. C'est par leur discipline, autant que par leur vaillance, que vos ancêtres ont remporté de si éclatantes victoires, et se sont acquis une si haute renommée.

" Il faut les imiter en cela, comme en toutes choses.

" Songez que l'étranger a les yeux sur nous. Montrez-lui que les citoyens suisses, dès qu'ils sont sous le drapeau fédéral, n'ont plus qu'une pensée, celle de bien servir la commune patrie !

" Soldats ! je m'efforcerai de mériter votre confiance ; vous pouvez compter sur moi. " G.-H. DUFOUR.

AFRIQUE FRANÇAISE.—Le journal arabe le *Mobacher* contient dans son dernier numéro la pièce officielle qui suit :

" De la part du duc d'Aumale, le fils du roi des Français, gouverneur général de l'Algérie, à tous les Arabes et Kabyles grands et petits, salut :

" Le roi des Français (que Dieu bénisse ses desseins et lui donne la victoire !) m'a confié le gouvernement du royaume d'Alger, depuis les frontières du Maroc jusqu'à celles de Tunis.

" Vous avez appris, ô musulmans, combien le bras de la France était puissant et redoutable, et combien son gouvernement était juste et clément. Vous avez obéi à l'immuable volonté de Dieu, qui donne les empires à qui bon lui semble sur la terre.

" Vous avez fait votre soumission au maréchal, et vous avez éprouvé la bonté de son gouvernement ; vous vous souviendrez toujours qu'il protégea les faibles et qu'il fut équitable avec tous. Rien ne sera changé à ce qu'il avait fait, et ce qu'il avait établi sera maintenu ; car il n'a jamais fait que le bien et il n'a agi que par la volonté du roi des Français.

" C'est le roi qui lui avait ordonné de se montrer grand et généreux après la victoire ; c'est le roi qui a voulu que vos biens et votre religion fussent respectés et que vous fussiez gouvernés par les principaux d'entre vous, sous l'autorité bienfaisante de la France ; c'est le roi, dont la bonté est inépuisable, qui a pardonné tant de fois aux insensés qui, poussés par de perfides conseils, ont trahi la parole qu'ils nous avaient jurée. Les insensés ont reconnu l'inanité de leurs efforts, et la main de Dieu les a frappés jusque sur la terre étrangère où ils avaient cherché un refuge.—Remerciez Dieu de ce qu'il vous a donné les richesses et les jouissances de la paix en échange des maux inséparables de la guerre.

" C'est pour vous donner un gage encore plus éclatant de ses bonnes intentions à votre égard, que le roi des Français m'a envoyé au milieu de vous comme son représentant sur cette terre qu'il aime à l'égal de la France. J'ai déjà vécu parmi vous, je connais vos lois et vos usages, et tous mes actes tendront à augmenter votre prospérité et celle du pays.

" Vous savez que notre parole est aussi ferme que notre force est irrésistible ; vous avez éprouvé la terrible puissance de nos armes ; vous avez apprécié et vous apprécierez chaque jour davantage les bienfaits de notre amitié: ceux d'entre vous qui sont restés fidèles à leur serment ont prospéré ; ceux qui ont été parjurés ont souffert tant de malheur que le cœur en est profondément accablé. Vous connaissez la seule voie qui peut vous conduire au bonheur, et Dieu vous inspirera de la sagesse pour y persévérer.—Salut !"

UNE NOUVELLE RÉPUBLIQUE NOIRE.—Un journal de Paris annonce que la colonie de Liberia, sur la côte d'Afrique, vient de se constituer en république. Le chef-lieu de la république, qui va nommer un Président avant la fin de l'année, sera la ville de Monrovia, au cap Mesurado, fondée en 1821 par des hommes de couleur émigrés de l'Amérique. Après bien des luttes et des travers, cette colonie finit par s'asseoir assez solidement sur plusieurs points : Monrovia, Grand Bassa, Middle-Bassa, etc. Le véritable fondateur de Monrovia s'appelait Ashmun, ministre protestant ; il est mort depuis longtemps déjà.

En janvier 1847, la société fondatrice a prévenu la colonie qu'elle était assez forte pour se gouverner elle-même, et que, en conséquence, elle eût à prendre ses mesures pour arriver le plus tôt possible à ce résultat. Depuis le 5 juillet, elle est détachée de tout protectorat, et elle a arboré son acte d'indépendance et des droits, qui sera proclamé le 24 août et signifié aux divers gouvernemens. Le pavillon de la colonie est, comme le pavillon américain, composé de bandes blanches et rouges alternes horizontales, si ce n'est qu'il n'en contient que vingt-cinq. Le yacht est bleu, percé d'une étoile blanche unique. *Courrier E. U.*

UN ORGUE DE BARBARIE VRAIMENT BARBARE.—On lit dans la *Gazette des Tribunaux*.

" Une arrestation singulière vient d'être opérée à Versailles. Un sieur D..... qui s'est trouvé compromis il y a deux ans dans le procès pour filouterie au jeu intenté devant le tribunal d'Angers au sieur Bacon et à la femme Cazeneuve, savait qu'il était activement recherché à Paris, ou cependant l'appelaient fréquemment ses affaires ; il évitait en conséquence d'y séjourner, n'y faisant que de courtes apparitions, et en partait le plus vite possible par les chemins de fer. Il y a quelques jours il lui sembla être suivi vers dix heures et demie du soir, bien qu'il se fut déguisé autant que possible.

" Pour se soustraire, si le fait était vrai, à la curiosité dont il se croyait l'objet, il prit un cabriolet, gagna l'embarcadère de Versailles rive gauche, et y prit place dans le dernier convoi. Une fois arrivé à la destination, il regarda avec précaution si personne ne s'attachait à ses pas, et comme il lui semblait distinguer dans l'obscurité une sorte d'ombre qui le suivait à distance, il fit mille détours, et finit par entrer précipitamment dans un hôtel de la rue des Réservoirs, où il se fit donner une chambre sous un faux nom.

" Cette fois, il était sûr d'avoir dépisté les recherches, et il put s'en assurer en voyant un peu plus tard celui qui l'avait épié depuis Paris, parcourir avec inquiétude la rue, regardant à toutes les fenêtres, s'enquérant dans différentes maisons, mais ne pouvant se douter que celui qu'il avait intérêt à découvrir l'observait à son tour, caché derrière les rideaux d'une chambre où nul éclat de lumière ne trahissait sa présence.

" Le lendemain et le jour qui suivit, il ne sortit pas, déjà il croyait n'avoir plus rien à redouter, lorsque le troisième jour, un excellent orgue-harmonium vint s'installer dans la rue et commença à jouer le répertoire le plus nouveau. Le D....écouta d'abord avec distraction ces chants qui venaient faire diversion à sa claustration volontaire, puis il se rapprocha de la fenêtre, en tira les rideaux, et finit par l'ouvrir et s'installer au balcon.

" A dix minutes de là il était arrêté, et recevait une foule de notifications judiciaires parfaitements en règle, en suite de quoi il était conduit et écroué à la prison du chef lieu de Seine-et-Oise, où il aura le temps de méditer sur les dangers d'attraction de la musique, lors même qu'elle a pour interprète le modeste instrument qui justifie si bien cette fois son surnom *d'orgue de Barbarie*."

EXPORTATION D'ESPÈCES.—Durant le mois d'octobre il a été expédié de New-York pour l'Europe $674,548 en espèces métalliques ; sur cette somme $88,992 seulement ont été dirigées sur Liverpool ; le reste, c'est-à-dire $585,556, est allé au Havre. Le 1er. courant les expéditions d'espèces se sont élevées à $118,575, dont près de cent mille piastres pour le Havre. *Abeille de la Nouvelle-Orléans.*

UNE ESCROQUERIE.—M. Levy, marchand d'habit, à Mobile, vient d'être victime d'une escroquerie qui lui cause une perte assez grave. Son agent à New-York avait acheté pour son compte une assez grande quantité d'habits, et avait payé comptant en donnant l'ordre au vendeur d'expédier immédiatement la marchandise. Le vendeur envoya bien à bord du navire qui devait les transporter, des caisses ayant bien les marques dont l'agent de M. Levy avait pris bonne note. En apparence tout était en bon ordre ; mais quand on vint à ouvrir les caisses à Mobile, on trouva qu'au lieu d'habits elles ne contenaient que des débris de drap, de tapis, etc. M. Levy écrivit à New-York, mais le marchand, auteur de cette indigne escroquerie, avait disparu aussitôt après l'expédition *Abeille de la Nouvelle-Orléans.*

LE BATEAU A VAPEUR EUREKA.—En descendant l'Alabama, le 6 courant, a heurté un chicot et sombra sur le champ. A bord se trouvaient vingt passagers de chambre et soixante-et-huit d'entrepont; et une cargaison de cinq-cent-quinze balles de coton. Tout a été sauvé, passagers et cargaison, à l'exception de quarante-et-une balles de coton jetées à l'eau et de soixante-et-dix qui se trouvaient dans la cale. *Abeille de la Nouvelle-Orléans.*

LE GOUVERNEUR JOHNSON.—A lancé une proclamation par laquelle il fixe le jour d'actions de grâces de la Louisiane, au 9 décembre prochain. *Abeille de la Nouvelle-Orléans.*

J. W. HUNTINGTON.—L'un des sénateurs du Connecticut au Congrès, est mort presque subitement le 1er. courant, d'une inflammation d'intestins. C'est une perte réelle pour l'Etat qu'il représentait, ainsi que pour le corps où il siégeait. *Abeille de la Nouvelle-Orléans.*

UN NAVIRE ÉCHOUÉ.—Le paquebot *Niagara*, venant de Liverpool, s'est échoué hier matin, au milieu du brouillard, à un demi mille en dehors de Sandy Hook. Sa position n'étant pas des plus graves, et la mer n'étant pas forte, on espère le retirer sans qu'il ait souffert d'une manière sérieuse. *Courrier.*

UNE FAILLITE A BOSTON.—Une des maisons les plus anciennes et les plus considérables de Boston, celle de MM. Gray et Cie, vient de suspendre ses paiements. Cette faillite, dont le passif s'élève à un million de dollars, et à laquelle on ne s'attendait nullement, a causé une vive sensation sur la place. MM. Gray et Cie faisaient à eux seuls près d'un dixième de tout le commerce des fers du pays. La paie de leurs ouvriers s'élevait à un millier de dollars par jour, et l'on sait de source certaine qu'ils réalisaient d'énormes bénéfices. On ne sait encore quelle cause a pu déterminer leur déconfiture. *Courrier E. U.*

UNE CATASTROPHE.—Dimanche matin un bateau à vapeur qui voyageait sur le lac Michigan a pris feu, et 170 passagers sur 200 ont péri.

ÉTAT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS L'ORÉGON.—Nous pensons que nos lecteurs seront bien aise de connaître quel est l'état de l'Eglise catholique à l'Orégon ; aussi traduisons nous d'un journal américain les renseignements suivants: Il y a à l'Orégon les établissements religieux qui suivent :

1. Cathédrale de St. Paul, à Oregon-City ou Wallamette.
2. Eglise St. Jean l'Evangéliste à " "
3. St. François Xavier, à Cowlitz.
4. Chapelle St. Jacques, à Fort Van-Couver.
5. Nouvelle église de la Prairie de Wallamette.
6. Ecole catholique de St. Joseph, à Oregon-City.
7. Chapelle, couvent et académie (de filles) de Ste. Marie, à Orégon-City.
8. Maison St. François Xavier, à Orégon-City.
9. Maison et église Ste. Marie, parmi les Têtes-Plattes.
10. Mission et église du Sacré Cœur, parmi les Cœurs Pointus.
11. Mission et église de St. Ignace, parmi les *Kalispels* du lac.
12. Station et chapelle parmi les Chaudières.
13. Station et église St. François Régis, parmi les Kalispels et les Chaudières.
14. Eglise bâtie par les Indiens au lac Stuart, N.-Caléd.
15. Eglise " " au fort Alexandria, N.-C.
16. Eglise " " aux Rapides, N.-C.
17. Eglise " " à Appatoka, N.-C.
18. Station St. Pierre, lac supérieur de la Colombie.
19. Station St. François Borgia, parmi les Ponds-d'Oreilles d'en haut.
20. Station de l'Assomption, parmi les Arcs-à-Plattes.
21. Station du Cœur Immaculé de Marie, parmi les Koutenais.
22. Station St. Joseph, parmi les Okinaghans.

LA NOMINATION D'UN MINISTRE, OU LA FORTUNE EN DORMANT.—Un journal de Madrid raconte ainsi la nomination de M. Arrazola au ministère de la justice :

" Don Lorenzo Arrazola était retiré dans son appatement et couché. Le général Narvaez met pied à terre devant la porte d'Arrazola ; pan ! pan ! pan ! pan ! résonne le terrible marteau. Qui est-ce ? demanda le valet.—Ouvrez, répond le général, (le valet ouvre).—Don Lorenzo y est-il ?—Oui seigneur, il est au lit.—Montons, je suis Narvaez.—Mais, seigneur——Il n'y a pas de seigneur qui tienne ; montons, montons !

" Ce disant et ce faisant, le seigneur Narvaez monte l'escalier, pénètre dans la chambre conjugale de Lorenzo, et donnant un épouvantable coup de bâton sur une pendule, dont le cylindre tombe : debout ! Lorenzo ! crie-t-il à son digne ami. —Mais duc.... exclama le seigneur Arrazola, moitié étourdi et moitié endormi, qu'y a-t-il ?—Rien ; prenez votre grand uniforme et venez avec moi : je vais vous nommer ministre de grâce et de justice.—Mais ayant de.....—Avant tout, dans des situations comme celle-ci, il n'y a pas de mais vaille ; donc vite, vite !

"Ce discours bref et entrecoupé, prononcé par le seigneur Narvaez avec ce ton convaincant qui lui est naturel, décida le vertueux seignenr Arrazola, qui déjà un peu plus réveillé, descendit l'escalier de sa maison, en donnant le bras à son ami et maître, pour se glisser ensuite avec lui dans la même voiture qui les conduisit où nos lecteurs savent déjà, c'est-à-dire, au palais de la reine, où Arrazola prêta serment."

LES STEAMERS FRANCAIS.—Les Français de New-York se sont assemblés à ce sujet, et ont résolu de présenter un mémoire à la compagnie à qui la direction de ces vaisseaux est confiée. On croit qu'il faudrait changer la mature et les chaudières de ces magnifiques steamers, et que de cette manière on obtiendrait le résultat demandé et impatiemment attendu. C'est une entreprise qui mériterait de réussir.

LES GIRONDINS N'ONT PAS QUE D'HEUREUX EFFETS.—Mme de Lamartine est très-malades ; les *Girondins*, dit-on, en sont la cause. Voici la raison qu'on en donne ; M. de Lamartine jusqu'ici avait été bien vu et recherché par le parti légitimiste, dont sa femme fait parti par sa famille, par ses opinions et par ses affections d'enfance. Depuis l'apparition du livre qui rend si populaire son auteur, toutes les portes du noble faubourg ont été fermées à Mme. de Lamartine, et cela dit-on encore, avec impertinence. Aussi la pauvre femme, blessée dans son orgueil, blessée dans ses sentiments les plus chers, en est tombé malade de douleur. M. de Lamartine, qui l'aime beaucoup, déplore son succès, qui, du reste, l'a à peu près brouillé avec tous les partis, surtout avec les républicains.

On ne peut contenter tout le monde et son père.

M. de Chateaubriand a dit a ce sujet un mot bien profond, le voici : "Le talent merveilleux de M. de Lamartine n'a servi qu'à une chose, *c'est à dorer l'échafaud.*"

RÉFLEXION D'UN AGRICULTEUR.—" Il ne faut pas gâter les enfants," dit le moraliste ; il devrait bien adresser sa morale à la terre, car, depuis quelques années, la terre traite les pommes de terre, ses filles, en véritables enfans gâtées.

CORRESPONDANCES.

REÇU DE :

M. F. B. P—r., St. Louis (Mo.), lettre et remise ; cet argent paye jusqu'au 15 du mois de décembre prochain.

M. P. B. et M. E. B. lettres. M. P. B., nous y verrons prochainement. Quant à M. E. B., notre réponse à son information est négative ; la non-souscription est préférable. Le reste comme demandé ; merci du tout.

M. L. F. Québec, lettres. Pour les nouvelles, nos remerciments. Pour M. . . ., nous vous expédierons la lettre comme désiré. Votre réponse favorable ne nous fait qu'un bien sensible plaisir ; nous ne nous attendions pas à moins. Vos informations et remarques seront utilisées. Les numéros demandés seront expédiés prochainement. Le retard dans la réception est dû uniquement au mauvais temps qui a retenu les steamers.

M. D. P., Pointe du Lac, lettre. Nous ferons tout en nous pour y remédier.

BULLETIN COMMERCIAL.

Buffalo, 29 novembre 1847.

La fleur continue à être à $4, 62 et $4, 69.

Montréal, 30 novembre 1847.

La fleur se vend de 25c. à 26c. ; le blé de 5c. 3d. à 5c. 5d. par 60 lbs.

MARIAGE.

En cette ville, mercredi 24 du courant, par le Révérend M. Fay, M. Laurent Ovide Dufresne, commis-marchand, a Dlle. Marie Euphrésine Pattenaude, tous deux de ce ville.

DECES

En France, M. l'abbé Manquart, premier vicaire-général du diocèse de Reims, à l'âge de 85 ans.

AVIS.

UN Professeur français, récemment arrivé des Etats-Unis, et muni de bonnes recommandations, désire donner des leçons à domicile dans cette ville ou chez lui, il peut enseigner les deux langues française et angiaise grammaticalement. Il accepterait aussi une Ecole-Modèle à la campagne. S'adresser aux bureaux de ce journal près de l'Evêché ou à M. J. H. Joblin, notaire, rue Ste. Thérèse.

Montréal, le 26 novembre 1847.

ECOLE FRANCAISE ET ANGLAISE.

M. G. BATCHELOR, annonce aux parents qu'il va ouvrir, si un nombre suffisant d'élèves se présente, une ECOLE du JOUR, Lundi prochain, le 29 du courant, à la place de M. Rochon, chez M. St. Germain, rue St. Paul. Ayant déjà enseigné, M. G. Batchelor se présente sanr crainte devant les parents et prie ceux qui désireraient envoyer leurs enfants à son école, de laisser leurs noms chez M. St. Germain ou chez M. Rolland, libraire, où l'on trouvera tous les renseignements désirés.

M. G. B. donnera des leçons à domicile.

Montréal, 23 novembre 1847.

A vendre.

AUX BUREAUX DES *MELANGES RELIGIEUX*

ET

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ETC. ETC.

LE

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL

POUR L'ANNEE 1848.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les Epoques Ecclésiastiques notamment concernant le Canada, l'Ordo ou l'Ordre des Rubriques, la liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'Ecole pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Milices de la Province du Canada, etc., etc.

LE CALENDRIER ECCLÉSIASEIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très-bas prix.

Montréal, 19 novembre 1847.

LE VERITABLE PORTRAIT DE S. S. PIE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847,

ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

! ! de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large ! !

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle *d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole Italienne*, sera BIENTOT mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIE IX, ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait D'UN SI EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, *la première place* dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE.

Montréal, 19 novembre 1847.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE

CALCUL DIFFERENTIEL

ET DE

CALCUL INTEGRAL.

LES amis de l'Education qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire des progrès, sont invités à souscrire à cette ouvrage, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un Traité Elémentaire de *Géométrie Analytique*.

L'ouvrage coûtera entre 3 à 4 chelins.

Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Augustin Coté et Cie. près de l'Archevêché, chez MM. Crémazie, libraires, rue de la Fabrique. et à Montréal aux bureaux des *Mélanges*.

16 novembre 1847.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR,

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciments à ses amis et aux public pour l'encouragement qu'il on a reçu, depuis qu'il a ouvert son atrlier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que :

LIVRES,	PAMPHLETS,
CATALOGUES,	BILLETS D'ENTERREMENT,
CARTES D'ADRESSE,	CIRCULAIRES,
CHÈQUES,	POLICES D'ASSURANCE,
TRAITES	CARTES DE VISITES,
CONNAISSEMENTS,	ANNONCES DE DILIGENCES,

PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité.

Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRES-REDUITS.

6 novembre 1847.

PENSIONNAT DES DAMES DU SACRÉ CŒUR.

LES DAMES DU SACRÉ CŒUR, à St. Jacques de l'Achigan, désirent informer le public qu'elles ont ouvert de nouveau leurs Classes le premier de septembre. Ces Dames enseignent toutes es branches de l'Education nécessaires ou utiles aux jeunes Demoiselles ; telles que la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, la musique, le dessin, la couture, etc. etc. Quant au au trousseau, on peut savoir les particularités en s'adressant à leur couvent.

La pension est de £12 10 0.

AVIS.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. vingt-quatre.

QUEBEC.

LE Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa *QUALITE DE MEDECIN*, qui est une garantie de l'à propos des remèdes et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

IL a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDECINES, DE REMEDES A PATANTES,
DE DROGUES A TEINTURES,
DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES
ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi :—

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES,
ET DES BOITES DE REMEDES
HOMEHOPATIQUES, ETC., ETC., ETC.

Le tout à des prix réduits ; et à *cinq par cent d'escompte* pour chaque achat au-dessus de *deux louis* argent comptant.

O. GIROUX, M. D.
PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

19 Octobre 1847.

L'ORIENT,

OU

VOYAGE

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN TERRE-SAINTE, EN TURQUIE ET EN GRECE.

PAR M. L. GINGRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions ; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Evêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie., vu qu'il n'en n'a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance.

Montréal, 8 octobre 1847.—qi.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

PORTRAIT DE JACQUES CARTIER.

A la sollicitation de quelques citoyens, M. THÉOPH. HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription : 5s.

G. N. GOSSELIN,
Agent.

Montréal, 9 octobre 1847.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

QUI sera ouverte à St. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SŒURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toute les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfans de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complete, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignées dans ce nouvel Etablissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'éleves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience ; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits ; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier ; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois ; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scholastique, il y aura un examen public et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distinguées par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, août 1847.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES

SUR

L'EGLISE DU CANADA,

ET LE

PAYS EN GÉNÉRAL,

DE

34 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre.

Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir *Mélanges Religieux... Revue Canadienne... Minerve.*

Le No. du 23 avril dernier, [*Mélanges Religieux,*] contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes, recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Eglise du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne convient pas au caractère sacré dont il est revêtu : c'est une dette qu'il entend payer à l'Eglise du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'Histoire de l'Eglise du Canada, pas plus que l'Histoire de son Pays : les travaux apostoliques, auxquels il s'est dévoué, ne le lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'Histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée du cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, quelqu'éminent qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien ; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'Histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avare, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération sur laquelle repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'exemple du passé ; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récompenser, blâmer les corps politiques, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout : Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Cures, des Communautés Religieuses, Archives des Greffes de nos Cours, etc., il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laborieux et infatigable Ecclésiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem. des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondatrices des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notice sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Eglises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche Mosaïque où chacun peut puiser à son *gré, et* trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme *homme* public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la *société qu'il* appartienne.

MM. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent ; CHAPELEAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire ; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent ; et l'Imprimeur LOUIS PERRAULT, sont chargés de recevoir la souscrtpion, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MÉLANGES.

☞ L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfin. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, sitôt la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coutera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

Avis.—TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucuns ARGENTS, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES, ou EFFETS qui auraient ci-devant appartenu à des Emigrés maintenant MORTS, ou appartenant maintenant à des ÉMIGRÉS MALADES, sont par les présentes requises de les livrer *sans délai* au Soussigné, qui a duement été autorisé par SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL, en date du 25 octobre courant, à recevoir ces Argents, Marchandises, Biens-Meubles et Effets.

JOS. CARY,
DÉP. INSPECTEUR GÉNL.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE

J. B. ROLLAND,

24, RUE ST. VINCENT,
MONTREAL.

ON trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des

PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

LE Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON :

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président,
A. Larocque, V. Président,
John E. Mills,
Jacob DeWitt,
Joseph Bourret,
P. Beaubien,
L. T. Drummond,
H. Judah,
Francis Hincks,
H. Mulholland,
L. H. Holton,
John Tully,
Damase Masson,
Joseph Grenier,
Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les DEPOTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS.
Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ

ET DU DISTRICT.

EXTRAIT

1er. avril 1847.

BALANCE due ce jour aux Déposants, tel que montré par état, ... £29350

31 juillet.

Montant déposé du 1er. avril à ce jour, ...	£31477 18 6	
Montant retiré,	21410 13 6	
		£4941 5 0
Balance due ce jour aux déposants, . .		20067 8 9

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS,
Caissier,

Bureau de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, No. 46, Grande rue St. Jacques.

College joliette.

CE BEL ETABLISSEMENT, fondé à l'Industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des Clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit :

1ÈRE. ANNÉE.

Eléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise.
Arithmétique.
Histoire Sainte et Cours religieux.
Histoire ancienne (en anglais).

2ME. ANNÉE.

Syntaxe des deux langues.
Histoire du Canada.
Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et dessin linéaire.
Géographie.
Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.
Style épistolaire et composition dans les deux langues.
Histoire Romaine (en anglais).
Tenue des livres.

3ME. ANNÉE.

Les principes de la Littérature. (Belles-Lettres.)
Algèbre et Géométrie.
Rhétorique.
Etude de la Constitution du pays.
Histoire de France par la méthode analytique.
Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes.
Composition et discours en Anglais et en Français.

4ME. ANNÉE.

Physique, Chimie appliquée aux arts, etc.
Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.
Astronomie.
Compositions Anglaises et Françaises.

5ME. ANNÉE.

Logique, Métaphysique, Morale.
Architecture et économie politique.
Compositions et discours dans les deux langues.

Les Elèves qui, ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent Cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui, ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports ; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens public auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précédera les vacances.

CONDITIONS :

Enseignement et logement £3, payables d'avance.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Etablissement.

REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur.
REV. F. I. LAHAYE, Sous-Directeur.
M. E. CHAMPAGNEUR, M. N.
M. A. FAYARD, } Catéchist. prof.
M. L. CHRETIEN, }
M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

20 sept. 1847.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

☞ *VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL.* ☜

CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les CURÉS qu'il a transporté son fonds d'Ornemens d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remercîmens bien respectueux aux *Dames de l'Hôpital-Général,* pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'Acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, *surtout en* IMITATIONS mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert *de toute fausse représentation de qualité.*

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

☞ TOUJOURS A BON MARCHÉ. ☜

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de

CHASUBLES TOUT FAITES.

—AUSSI.—

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS *en or, argent et couleurs.*
" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc, brochés *tout en or.*
" " (couleurs assorties) " *en or et couleurs.*

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) *à desseins très-riches et saillants.*
" Damas brochés *en or et couleurs.*
" " " (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les *Croix,* les *Garnitures de Chapes* et les *Bandes de Dalmatiques* ci-dessus sont toutes *appareillées de desseins* et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu *dispendieuse.*

ETOLES ET VOILES DE BENEDICTION.

LES Etoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.
LES Voiles portent tous de *riches emblèmes* au centre et aux extrémités.

ETOFFES A ORNEMENS.

Drap d'or à brochures *très-riches en or, argent et couleurs* (desseins nouveaux.)
Moire d'or à *reflets riches et brillants.*
Damas brochés, tout en or, *et aussi en couleurs.*
Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages *du bon marché et de la bonne qualité* et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, *de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté* (en ce genre) *des fabriques de Paris et de Lyon.*

ARGENTERIE D'EGLISE.

LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet

d'Ostensoirs	Ciboires
Encensoirs	Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation *exprès* (*et pour leur propre compte*), jouiront de tous les avantages possibles dans *les prix* de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à *éviter* la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.
New-York.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSEIN D'UNE RESSEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRÈS NATURE.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessein ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patrotisme.

Prix de chaque copie 2s.

CHAPELEAU & LAMOTHE,
Vis-à-vis le Séminaire.

MANUEL

DE

TEMPERANCE,

PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & CIE.
" " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE.
" A L'EVÊCHÉ.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE', ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

CONDITIONS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

LES *MELANGES RELIGIEUX* se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le PRIX d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les *MELANGES* ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux *Mélanges,* doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Editeur des *Mélanges Religieux* à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	£0	2	6
Chaque insertion subséquente,	0	0	7½
Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	0	3	4
Chaque insertion subséquente,	0	0	10
Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne,	0	0	4
Chaque insertion subséquente, par ligne,	0	0	1

☞ Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES *MELANGES RELIGIEUX.*

Montréal,	MM. FABRE, & CIE., libraires.
Trois-Rivières,	VAL. GUILLET, Ecr. N. P.
Québec,	M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic.
Ste. Anne,	M. F. PILOTE, Ptre. Direct.

Bureau des *Mélanges Religieux,* troisième étage de la Maison d'Ecole près de l'Evêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPLEAU,
PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.